



Archives diocésaines de Saint-Brieuc et Tréguier

Recherches généalogiques — Accès aux Archives de Catholicité

A la suite de la diffusion des recommandations du Directoire des Archives, la pratique s'étend de ne plus communiquer les Registres de Catholicité.

Les **Archives de Catholicité** sont des **archives privées** et les généalogistes n'ont pas accès aux registres de Baptêmes, Mariages et Sépultures conservés au sein des Archives Diocésaines. Conformément au droit canonique (487 § 2), les copies et extraits d'actes sont délivrés uniquement aux intéressés et, pour les mineurs, à leurs parents ou à leurs tuteurs. On entend par « intéressé » la personne ayant reçu le sacrement.

La communication des informations à un tiers peut être faite selon les règles suivantes :

- **120 ans** à partir de la date de naissance de l'individu **pour les baptêmes**
- **100 ans** à partir de la date de l'acte **pour les mariages**

Dès lors, pour obtenir une copie intégrale d'un acte de catholicité (B.M.S.) certifiée conforme à l'original, il est nécessaire de faire la demande par **courrier postal** aux coordonnées suivantes :

Maison Saint-Yves — Service des Archives Historiques
81 rue Mathurin Méheut — CS 44 224 - 22042 St-Brieuc cedex 2.

Ou bien par courriel à cette adresse : **archives@diocese22.fr**

Toute demande doit être systématiquement accompagnée d'une enveloppe affranchie au tarif en vigueur pour la réponse et d'une participation financière (chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine ou des timbres), pour le temps de travail passé à la recherche et pour les frais de fonctionnement du service des archives :

- ☐ 5 €
☐ 10 €
☐ 15 €
☐ Autre

A titre indicatif, le prix moyen des tarifs en vigueur chez les prestataires de généalogie est de 10 € par acte cherché / 30 € de l'heure

A noter que le service ne délivre des copies d'actes de catholicité (baptême, mariage, sépulture) que dans la mesure où tous les renseignements nécessaires (nom, année, lieu) sont fournis. Dans le cas contraire, il est inutile d'adresser une demande, car la recherche ne sera pas effectuée.

Maryline RICAUD
Archiviste diocésain

Dans le cas où la recherche s'avère infructueuse, les généalogistes sont orientés vers le **Centre Généalogique des Côtes d'Armor**, dont les coordonnées sont les suivantes :

CENTRE GENEALOGIQUE des CÔTES d'ARMOR
Siège social : 3^{bis} rue Bel-Orient 22000 SAINT-BRIEUC
02.96.62.89.00.

secretariat@genealogie22.bzh

Sites CG22 : <http://www.genealogie22.bzh>

<http://www.genealogie22.org>